

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025
REPUBLIQUE FRANÇAISE

CLERIEUX - Budget Communal : CLERIEUX - Budget Communal (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21260096900019

POSTE COMPTABLE : SGC VALENCE NORD DROME

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	51
B3.2 - Etalement des provisions	52
B4 - Etat des charges transférées	54
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	59
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	60
B11.2 - Liste des établissements publics créés	61
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	62
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	64
B13 - Opérations liées aux cessions	65
B14 - Etat des travaux en régie	66
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	68
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	71
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	73
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	80
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	87
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	1936

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1853822,00

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	637,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	780,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	580,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	544,36
5 DGF / population	73,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,4500
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 678 817,77	3 185 830,15	0,00	A1	507 012,38
Investissement	1 499 179,74	1 628 055,96	(2) 0,00	A2	128 876,22
Dont 1068		190 798,31			
Fonctionnement	1 179 638,03	1 557 774,19	(3) 0,00	A3	378 136,16

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	716 831,51	III + IV	442 669,00	B1 -274 162,51
Investissement	I	716 831,51	III	442 669,00	B2 -274 162,51
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	232 849,87
Investissement	A2 + B2	-145 286,29
Fonctionnement	A3 + B3	378 136,16

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur le ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 716 831,51
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
022014	Opération d'équipement n° 022014	3 323,04
72	Opération d'équipement n° 72	712 800,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	708,04
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 442 669,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessons d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	442 669,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		324 324,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	61 229,40	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	5 764,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	254 343,81	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	1 056 281,23	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 377 618,44	1 324 324,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	46 930,17
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	111 718,57	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		111 718,57	46 930,17
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 489 337,01	II 1 371 254,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	9 842,73	66 003,48
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 9 842,73	IV 66 003,48

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 499 179,74	II + IV	1 437 257,65
--------------	----------------	---------------------	----------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	190 798,31

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 499 179,74	II + IV + VI + VII	1 628 055,96
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		128 876,22		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	372 693,08	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	127 617,97
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	534 477,58	73 Impôts et taxes (sauf 731)	220 043,80
		731 Fiscalité locale	892 531,00
		74 Dotations et participations (1)	251 684,69
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	170 351,94	75 Autres produits de gestion courante (1)	55 603,77
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	1 880,00	013 Atténuations de charges (1)	432,97
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 079 402,60	Total recettes de gestion des services	1 547 914,20
66 Charges financières	34 210,77	76 Produits financiers	17,26
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	21,18	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 113 634,55	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 547 931,46

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	66 003,48	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	9 842,73
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 66 003,48	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 9 842,73

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 179 638,03	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 557 774,19
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 179 638,03	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 557 774,19
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	378 136,16
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	111 718,57	0,00	111 718,57
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	1 089 070,57		1 089 070,57
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	3 067,71	0,00	3 067,71
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	5 764,00	0,00	5 764,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	217 708,05	9 842,73	227 550,78
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	62 008,11	0,00	62 008,11
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 489 337,01	9 842,73	1 499 179,74

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	372 693,08		372 693,08
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	534 477,58		534 477,58
014 Atténuations de produits	1 880,00		1 880,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	170 351,94	0,00	170 351,94
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	34 210,77	0,00	34 210,77
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	21,18	66 003,48	66 024,66
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 113 634,55	66 003,48	1 179 638,03

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026

ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE



CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	46 930,17	0,00	46 930,17
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	324 324,00	0,00	324 324,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		66 003,48	66 003,48
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	1 371 254,17	66 003,48	1 437 257,65

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	190 798,31
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	432,97		432,97
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	127 617,97		127 617,97
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		9 842,73	9 842,73
73 Impôts et taxes (sauf 731)	220 043,80		220 043,80
731 Fiscalité locale	892 531,00		892 531,00
74 Dotations et participations (8)	251 684,69		251 684,69
75 Autres produits de gestion courante (8)	55 603,77	0,00	55 603,77
76 Produits financiers	17,26	0,00	17,26
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 547 931,46	9 842,73	1 557 774,19

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 319 164,00	1 499 179,74	716 831,51	103 152,75	0,00	1 499 179,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	3 067,71	0,00	2 932,29	0,00	3 067,71
204	Subventions d'équipement versées (7)	5 764,00	5 764,00	0,00	0,00	0,00	5 764,00
21	Immobilisations corporelles	223 100,00	217 708,05	708,04	4 683,91	0,00	217 708,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	64 600,00	62 008,11	0,00	2 591,89	0,00	62 008,11
	Total des opérations d'équipement (3)	1 889 000,00	1 089 070,57	716 123,47	83 805,96	0,00	1 089 070,57
Total des dépenses d'équipement		2 188 464,00	1 377 618,44	716 831,51	94 014,05	0,00	1 377 618,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	120 700,00	111 718,57	0,00	8 981,43		111 718,57
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		120 700,00	111 718,57	0,00	8 981,43	0,00	111 718,57
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 309 164,00	1 489 337,01	716 831,51	102 995,48	0,00	1 489 337,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	10 000,00	9 842,73		157,27		9 842,73
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		10 000,00	9 842,73		157,27		9 842,73
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		141 298,31					
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 460 462,31	1 499 179,74	716 831,51	244 451,06	0,00	1 499 179,74

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	
TOTAL	2 460 462,31	1 628 055,96	442 669,00	389 737,35	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	770 305,00	324 324,00	442 669,00	3 312,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	1 770 305,00	1 324 324,00	442 669,00	3 312,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	263 798,31	237 728,48	0,00	26 069,83	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	550,00	0,00	0,00	550,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		
Total des recettes financières	264 348,31	237 728,48	0,00	26 619,83	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	2 034 653,31	1 562 052,48	442 669,00	29 931,83	
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	356 045,00				
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	69 764,00	66 003,48		3 760,52	
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes d'ordre	425 809,00	66 003,48		359 805,52	
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00				
Total des recettes d'investissement cumulées	2 460 462,31	1 628 055,96	442 669,00	389 737,35	

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 58 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 319 164,00	1 499 179,74	716 831,51	103 152,75	0,00	1 499 179,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	3 067,71	0,00	2 932,29	0,00	3 067,71
202	Frais réalisation documents urbanisme	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 067,71	0,00	-3 067,71	0,00	3 067,71
204	Subventions d'équipement versées (9)	5 764,00	5 764,00	0,00	0,00	0,00	5 764,00
2046	Attributions compensation investissement	5 764,00	5 764,00	0,00	0,00	0,00	5 764,00
21	Immobilisations corporelles	223 100,00	217 708,05	708,04	4 683,91	0,00	217 708,05
2115	Terrains bâtis	213 000,00	208 272,88	0,00	4 727,12	0,00	208 272,88
21351	Bâtiments publics	0,00	1 872,98	708,04	-2 581,02	0,00	1 872,98
2151	Réseaux de voirie	0,00	2 022,60	0,00	-2 022,60	0,00	2 022,60
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 500,00	3 023,16	0,00	1 476,84	0,00	3 023,16
2188	Autres immobilisations corporelles	5 600,00	2 516,43	0,00	3 083,57	0,00	2 516,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	64 600,00	62 008,11	0,00	2 591,89	0,00	62 008,11
2313	Constructions	11 600,00	7 079,02	0,00	4 520,98	0,00	7 079,02
2315	Install., matériel et outill. technique	53 000,00	54 929,09	0,00	-1 929,09	0,00	54 929,09
	Total des opérations d'équipement (4)	1 889 000,00	1 089 070,57	716 123,47	83 805,96	0,00	1 089 070,57
Total des dépenses d'équipement		2 188 464,00	1 377 618,44	716 831,51	94 014,05	0,00	1 377 618,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	120 700,00	111 718,57	0,00	8 981,43		111 718,57
1641	Emprunts en euros	120 000,00	111 718,57	0,00	8 281,43		111 718,57
165	Dépôts et cautionnements reçus	700,00	0,00	0,00	700,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		120 700,00	111 718,57	0,00	8 981,43	0,00	111 718,57
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses réelles		2 309 164,00	1 489 337,01	716 831,51	102 995,48	0,00	1 489 337,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	10 000,00	9 842,73		157,27		9 842,73
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	10 000,00	9 842,73		157,27		9 842,73
21351	Bâtiments publics	10 000,00	9 842,73		157,27		9 842,73
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		10 000,00	9 842,73		157,27		9 842,73

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			1 889 000,00	1 089 070,57	716 123,47	83 805,96	1 472 259,15	0,00	1 089 070,57
022014	VOIRIE TRAVAUX ET EQUIPEMENTS		40 000,00	36 635,76	3 323,04	41,20	109 189,56	0,00	36 635,76
72	TRAVERSEE DU VILLAGE		1 831 000,00	1 052 434,81	712 800,43	65 764,76	1 170 014,92	0,00	1 052 434,81
75	ACCESSIBILITE BATIMENT - ESPACE PUBLIC		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	193 615,41	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025	
III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 022014
LIBELLE : VOIRIE TRAVAUX ET EQUIPEMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		40 000,00	A1 36 635,76	3 323,04	41,20	A2 109 189,56
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 668,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	7 668,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	36 635,76	3 323,04	41,20	101 521,56
2151	Réseaux de voirie	40 000,00	36 635,76	3 323,04	41,20	101 521,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -36 635,76	B2 - A2 -109 189,56

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 72
LIBELLE : TRAVERSEE DU VILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 831 000,00	A1 1 052 434,81	712 800,43	65 764,76	A2 1 170 014,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 000,00	58 161,69	11 838,31	0,00	132 698,95
2031	Frais d'études	70 000,00	58 161,69	11 838,31	0,00	132 698,95
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	91 000,00	0,00	17 382,72	73 617,28	0,00
2151	Réseaux de voirie	51 000,00	0,00	0,00	51 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 000,00	0,00	17 382,72	22 617,28	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 670 000,00	994 273,12	683 579,40	-7 852,52	1 037 315,97
2313	Constructions	1 670 000,00	979 614,26	683 579,40	6 806,34	1 022 657,11
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	14 658,86	0,00	-14 658,86	14 658,86

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -1 052 434,81	B2 - A2 -1 170 014,92

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non équilibrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Saut 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 75
LIBELLE : ACCESSIBILITE BATIMENT - ESPACE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		18 000,00	A1 0,00	0,00	18 000,00	A2 193 054,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 096,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	3 096,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	188 958,67
2313	Constructions	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	188 551,71
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 406,96

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -193 054,67

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 186 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 460 462,31	1 628 055,96	442 669,00	389 737,35
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	770 305,00	324 324,00	442 669,00	3 312,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	53 801,17	0,00	122 064,00	-68 262,83
1322	Subv. non transf. Régions	70 331,00	36 719,00	0,00	33 612,00
1323	Subv. non transf. Départements	327 350,83	90 992,00	210 555,00	25 803,83
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	219 822,00	59 691,00	110 050,00	50 081,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	99 000,00	0,00	0,00	99 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	136 922,00	0,00	-136 922,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 770 305,00	1 324 324,00	442 669,00	3 312,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	263 798,31	237 728,48	0,00	26 069,83
10222	FCTVA	30 000,00	35 895,45	0,00	-5 895,45
10226	Taxe d'aménagement	43 000,00	11 034,72	0,00	31 965,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	190 798,31	190 798,31	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	550,00	0,00	0,00	550,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	550,00	0,00	0,00	550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		264 348,31	237 728,48	0,00	26 619,83
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 034 653,31	1 562 052,48	442 669,00	29 931,83

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
021	Virement de la section de fonctionnement	356 045,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	69 764,00	66 003,48		3 760,52
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 700,00	2 523,30		176,70
28031	Frais d'études	2 700,00	2 636,40		63,60
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	9 300,00	9 221,81		78,19
28046	Attributions compensation investissement	5 764,00	5 764,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	300,00	259,20		40,80
281321	Immeubles de rapport	13 000,00	12 708,34		291,66
281351	Bâtiments publics	200,00	158,67		41,33
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 000,00	2 023,91		-23,91
281828	Autres matériels de transport	14 100,00	13 158,90		941,10
281838	Autre matériel informatique	1 000,00	720,00		280,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 000,00	9 157,95		1 842,05
28188	Autres immo. corporelles	7 700,00	7 671,00		29,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		425 809,00	66 003,48		359 805,52

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le débit du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 632 205,69	1 170 411,68	9 226,35	0,00	452 567,66	0,00	1 179 638,03
011	Charges à caractère général (3)	398 488,00	363 466,73	9 226,35	0,00	25 794,92	0,00	372 693,08
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	541 220,00	534 477,58	0,00	0,00	6 742,42		534 477,58
014	Atténuations de produits	2 900,00	1 880,00	0,00	0,00	1 020,00		1 880,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	227 546,69	170 351,94	0,00	0,00	57 194,75	0,00	170 351,94
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 170 154,69	1 070 176,25	9 226,35	0,00	90 752,09	0,00	1 079 402,60
66	Charges financières	34 220,00	34 210,77	0,00	0,00	9,23		34 210,77
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	22,00	21,18			0,82		21,18
Total des dépenses financières		36 242,00	34 231,95	0,00	0,00	2 010,05		34 231,95
Total des dépenses réelles		1 206 396,69	1 104 408,20	9 226,35	0,00	92 762,14	0,00	1 113 634,55
023	Virement à la section d'investissement	356 045,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	69 764,00	66 003,48			3 760,52		66 003,48
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		425 809,00	66 003,48			359 805,52		66 003,48
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 632 205,69	1 170 411,68	9 226,35	0,00	452 567,66	0,00	1 179 638,03

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 425 219,00	1 557 774,19	0,00	0,00	-132 555,19
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	432,97	0,00	0,00	3 567,03
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	128 781,00	127 617,97	0,00	0,00	1 163,03
73	Impôts et taxes (sauf 731)	177 104,00	220 043,80	0,00	0,00	-42 939,80
731	Fiscalité locale	841 500,00	892 531,00	0,00	0,00	-51 031,00
74	Dotations et participations (3)	212 764,00	251 684,69	0,00	0,00	-38 920,69
75	Autres produits de gestion courante (3)	49 000,00	55 603,77	0,00	0,00	-6 603,77
Total des recettes de gestion des services		1 413 149,00	1 547 914,20	0,00	0,00	-134 765,20
76	Produits financiers	20,00	17,26	0,00	0,00	2,74
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	50,00	0,00			50,00
Total des recettes financières		2 070,00	17,26	0,00	0,00	2 052,74
Total des recettes réelles		1 415 219,00	1 547 931,46	0,00	0,00	-132 712,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 000,00	9 842,73			157,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00	9 842,73			157,27
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		206 986,69				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		1 632 205,69	1 557 774,19	0,00	0,00	74 431,50

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 632 205,69	1 170 411,68	9 226,35	0,00	452 567,66	0,00	1 179 638,03
011	Charges à caractère général (4)	398 488,00	363 466,73	9 226,35	0,00	25 794,92	0,00	372 693,08
60611	Eau et assainissement	5 300,00	5 882,03	0,00	0,00	-582,03	0,00	5 882,03
60612	Energie - Electricité	38 000,00	33 368,56	0,00	0,00	4 631,44	0,00	33 368,56
60613	Chauffage urbain	21 500,00	31 962,25	0,00	0,00	-10 462,25	0,00	31 962,25
60618	Autres fournitures non stockables	1 100,00	1 089,04	0,00	0,00	10,96	0,00	1 089,04
60621	Combustibles	5 500,00	5 515,79	0,00	0,00	-15,79	0,00	5 515,79
60622	Carburants	5 000,00	3 992,56	0,00	0,00	1 007,44	0,00	3 992,56
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	5 689,37	0,00	0,00	-689,37	0,00	5 689,37
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	10 251,44	0,00	0,00	-251,44	0,00	10 251,44
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	3 846,98	0,00	0,00	3 153,02	0,00	3 846,98
60636	Habillage et vêtements de travail	2 500,00	1 745,56	0,00	0,00	754,44	0,00	1 745,56
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 377,98	0,00	0,00	622,02	0,00	1 377,98
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Média.)	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	8 766,77	0,00	0,00	233,23	0,00	8 766,77
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 203,52	0,00	0,00	-203,52	0,00	1 203,52
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	25 540,52	0,00	0,00	4 459,48	0,00	25 540,52
61351	Matériel roulant	1 300,00	1 108,80	0,00	0,00	191,20	0,00	1 108,80
61521	Entretien terrains	0,00	149,62	0,00	0,00	-149,62	0,00	149,62
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	3 180,60	0,00	0,00	819,40	0,00	3 180,60
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	4 564,65	0,00	0,00	435,35	0,00	4 564,65
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	6 055,97	0,00	0,00	-55,97	0,00	6 055,97
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	241,17	0,00	0,00	1 258,83	0,00	241,17
6156	Maintenance	30 000,00	26 466,28	0,00	0,00	3 533,72	0,00	26 466,28
6161	Multirisques	23 000,00	25 139,87	0,00	0,00	-2 139,87	0,00	25 139,87
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	861,70	0,00	0,00	-561,70	0,00	861,70
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	4 511,20	0,00	0,00	2 488,80	0,00	4 511,20
6185	Frais de colloques et de séminaires	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	230,00	230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	13 280,00	6 323,10	0,00	0,00	6 956,90	0,00	6 323,10
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	4 263,15	0,00	0,00	-2 263,15	0,00	4 263,15
6231	Annonces et insertions	20 000,00	11 097,42	0,00	0,00	8 902,58	0,00	11 097,42
6232	Fêtes et cérémonies	9 500,00	4 065,30	0,00	0,00	5 434,70	0,00	4 065,30
6234	Réceptions	1 500,00	1 546,00	0,00	0,00	-46,00	0,00	1 546,00
6236	Catalogues et imprimés	3 800,00	3 528,00	0,00	0,00	272,00	0,00	3 528,00
6237	Publications	1 200,00	613,28	0,00	0,00	586,72	0,00	613,28
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	113,37	0,00	0,00	386,63	0,00	113,37
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 653,13	0,00	0,00	346,87	0,00	2 653,13
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	4 114,29	0,00	0,00	885,71	0,00	4 114,29
627	Services bancaires et assimilés	500,00	510,54	0,00	0,00	-10,54	0,00	510,54
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	942,53	0,00	0,00	57,47	0,00	942,53
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 000,00	17 562,69	0,00	0,00	-1 562,69	0,00	17 562,69
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	85 000,00	83 884,70	9 226,35	0,00	-8 111,05	0,00	93 111,05
63512	Taxes foncières	9 978,00	9 507,00	0,00	0,00	471,00	0,00	9 507,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	541 220,00	534 477,58	0,00	0,00	6 742,42		534 477,58
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	1 340,96	0,00	0,00	2 659,04		1 340,96
6331	Versement mobilité	2 100,00	1 970,03	0,00	0,00	129,97		1 970,03
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	350,00	330,21	0,00	0,00	19,79		330,21
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 700,00	6 495,37	0,00	0,00	204,63		6 495,37
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 100,00	1 016,21	0,00	0,00	83,79		1 016,21
64111	Rémunération principale titulaires	250 000,00	248 253,49	0,00	0,00	1 746,51		248 253,49
64112	SFT, indemnité de résidence	2 500,00	2 226,78	0,00	0,00	273,22		2 226,78
64113	NBI	900,00	2 111,82	0,00	0,00	-1 211,82		2 111,82
64118	Autres indemnités	25 000,00	33 690,62	0,00	0,00	-8 690,62		33 690,62
64131	Rémunérations	73 000,00	57 375,21	0,00	0,00	15 624,79		57 375,21
64132	SFT, indemnité de résidence	300,00	20,08	0,00	0,00	279,92		20,08
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	1 311,86	0,00	0,00	-1 311,86		1 311,86
64138	Primes et autres indemnités	7 000,00	4 628,32	0,00	0,00	2 371,68		4 628,32
6415	Congés payés	100,00	805,08	0,00	0,00	-705,08		805,08
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	63 000,00	62 482,76	0,00	0,00	517,24		62 482,76
6453	Cotisations aux caisses de retraites	77 000,00	83 416,16	0,00	0,00	-6 416,16		83 416,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 500,00	2 563,85	0,00	0,00	936,15		2 563,85
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 100,00	17 614,72	0,00	0,00	485,28		17 614,72

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	170,00	0,00	0,00	0,00	170,00		0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	900,00	1 878,28	0,00	0,00	-978,28		1 878,28
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 558,77	0,00	0,00	-58,77		1 558,77
6488	Autres	4 000,00	3 387,00	0,00	0,00	613,00		3 387,00
014	Atténuations de produits	2 900,00	1 880,00	0,00	0,00	1 020,00		1 880,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	600,00	563,00	0,00	0,00	37,00		563,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 800,00	1 317,00	0,00	0,00	483,00		1 317,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	227 546,69	170 351,94	0,00	0,00	57 194,75	0,00	170 351,94
65133	Secours d'urgence	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00	0,00	500,00
65311	Indemnités de fonction	75 010,00	74 275,44	0,00	0,00	734,56	0,00	74 275,44
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	3 822,48	0,00	0,00	177,52	0,00	3 822,48
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 500,00	5 495,88	0,00	0,00	1 004,12	0,00	5 495,88
65315	Formation	2 800,00	160,00	0,00	0,00	2 640,00	0,00	160,00
65316	Frais de représentation du maire	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	80,00	0,00	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	41,25	0,00	0,00	458,75	0,00	41,25
6542	Créances éteintes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	600,00	2 564,05	0,00	0,00	-1 964,05	0,00	2 564,05
6558	Autres contributions obligatoires	42 000,00	31 362,17	0,00	0,00	10 637,83	0,00	31 362,17
657358	Subv. fonct. autres groupements	1 171,69	0,00	0,00	0,00	1 171,69	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	64 385,00	24 812,69	0,00	0,00	39 572,31	0,00	24 812,69
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	22 000,00	20 687,00	0,00	0,00	1 313,00	0,00	20 687,00
65811	Droits d"utilitat" - informatique nuage	7 000,00	6 614,17	0,00	0,00	385,83	0,00	6 614,17
65888	Autres	500,00	16,81	0,00	0,00	483,19	0,00	16,81
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 170 154,69	1 070 176,25	9 226,35	0,00	90 752,09	0,00	1 079 402,60
66	Charges financières	34 220,00	34 210,77	0,00	0,00	9,23		34 210,77
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 720,00	33 710,77	0,00	0,00	9,23		33 710,77

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6688	Autres	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00		500,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	22,00	21,18			0,82		21,18
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	22,00	21,18			0,82		21,18
Total des charges financières et spécifiques		36 242,00	34 231,95	0,00	0,00	2 010,05		34 231,95
Total des dépenses réelles		1 206 396,69	1 104 408,20	9 226,35	0,00	92 762,14	0,00	1 113 634,55
023	Virement à la section d'investissement	356 045,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	69 764,00	66 003,48			3 760,52		66 003,48
6811	Dot. amort. immos incorporelles	69 764,00	66 003,48			3 760,52		66 003,48
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		425 809,00	66 003,48			359 805,52		66 003,48

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR H-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 425 219,00	1 557 774,19	0,00	0,00	-132 555,19
013	Atténuations de charges (4)	4 000,00	432,97	0,00	0,00	3 567,03
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	432,97	0,00	0,00	3 567,03
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	128 781,00	127 617,97	0,00	0,00	1 163,03
70311	Concessions climatières (produit net)	4 000,00	2 550,00	0,00	0,00	1 450,00
70321	Stationnement et location voie publique	720,00	678,00	0,00	0,00	42,00
70323	Red. occupation dom. public	3 800,00	3 833,07	0,00	0,00	-33,07
70328	Autres droits stationnement et location	3 800,00	1 830,00	0,00	0,00	1 970,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	113 000,00	117 452,90	0,00	0,00	-4 452,90
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	12,00	0,00	0,00	88,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	911,00	0,00	0,00	0,00	911,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	950,00	1 282,00	0,00	0,00	-312,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	177 104,00	220 043,80	0,00	0,00	-42 939,80
73211	Attribution de compensation	96 104,00	104 221,55	0,00	0,00	-8 117,55
73212	Dotation de solidarité communautaire	48 000,00	87 839,00	0,00	0,00	-39 839,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	33 000,00	27 983,25	0,00	0,00	5 016,75
731	Fiscalité locale	841 500,00	892 531,00	0,00	0,00	-51 031,00
73111	Impôts directs locaux	780 000,00	810 724,00	0,00	0,00	-30 724,00
73118	Autres contributions directes	0,00	17 197,00	0,00	0,00	-17 197,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	61 500,00	64 610,00	0,00	0,00	-3 110,00
74	Dotations et participations (4)	212 764,00	251 684,69	0,00	0,00	-38 920,69
74111	Dotation forfaitaire des communes	112 000,00	95 637,00	0,00	0,00	16 363,00
741121	DSR des communes	43 300,00	45 578,00	0,00	0,00	-2 278,00
741127	DNP des communes	0,00	5 139,00	0,00	0,00	-5 139,00
742	Dot. aux élus locaux	300,00	293,00	0,00	0,00	7,00
744	FCTVA	0,00	1 307,99	0,00	0,00	-1 307,99
74718	Autres participations Etat	164,00	0,00	0,00	0,00	164,00
74748	Participation autres communes	13 000,00	13 726,70	0,00	0,00	-726,70

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	40 000,00	86 588,00	0,00	0,00	-46 588,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 000,00	3 415,00	0,00	0,00	585,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	49 000,00	55 603,77	0,00	0,00	-6 603,77
752	Revenus des immeubles	44 000,00	43 107,48	0,00	0,00	892,52
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	6 459,85	0,00	0,00	-6 459,85
75888	Autres	5 000,00	6 036,44	0,00	0,00	-1 036,44
Total des recettes de gestion des services		1 413 149,00	1 547 914,20	0,00	0,00	-134 765,20
76	Produits financiers	20,00	17,26	0,00	0,00	2,74
7688	Autres	20,00	17,26	0,00	0,00	2,74
77	Produits spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	50,00	0,00			50,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	50,00	0,00			50,00
Total des recettes réelles		1 415 219,00	1 547 931,46	0,00	0,00	-132 712,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	10 000,00	9 842,73			157,27
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	9 842,73			157,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00	9 842,73			157,27

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES													IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													B1.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 148 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					3 148 000,00									
69	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	27/03/2006		15/05/2007	400 000,00	V	EURIBOR	0,250	0,250	EUR	A	P	N	A-1
71	CACE			30/08/2008	378 000,00	F		4,600	4,800	EUR	A	P	N	A-1
73	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	25/09/2014		01/03/2015	350 000,00	F		2,720	2,720	EUR	T	C	N	A-1
74	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	08/07/2015		25/12/2015	100 000,00	F		2,200	2,200	EUR	T	P	N	A-1
77	CACE	01/06/2018		15/01/2017	100 000,00	F		1,170	1,170	EUR	T	P	N	A-1
78	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	26/07/2017		01/01/2018	100 000,00	F		1,400	1,400	EUR	S	P	N	A-1
80	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	24/04/2019		25/08/2019	600 000,00	F		1,280	1,280	EUR	T	C	N	A-1
80/1	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	13/03/2020		10/07/2020	120 000,00	F		1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1
81	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	25/06/2025		25/01/2027	1 000 000,00	R		2,410	2,410	EUR	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 148 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1504 A et 1556 du code général des impôts



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 966 661,61					111 718,57	23 183,33	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 966 661,61					111 718,57	23 183,33	0,00
69	N	0,00	A-1	26 601,08	1,36	V	EURIBOR	3,050	22 636,40	1 941,39	0,00
71	N	0,00	A-1	147 375,19	7,85	F		4,800	17 376,95	7 908,10	0,00
73	N	0,00	A-1	157 500,00	8,89	F		2,720	17 500,00	4 581,50	0,00
74	N	0,00	A-1	35 291,65	4,98	F		2,200	6 972,64	872,56	0,00
77	N	0,00	A-1	42 113,99	5,99	F		1,170	6 736,42	542,06	0,00
78	N	0,00	A-1	63 311,92	11,99	F		1,400	4 813,04	936,96	0,00
80	N	0,00	A-1	405 000,00	13,39	F		1,260	30 000,00	5 424,00	0,00
80/1	N	0,00	A-1	89 467,58	14,52	F		1,050	5 683,12	978,76	0,00
81	N	0,00	A-1	1 000 000,00	30,00	R		2,410	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 956 661,61					111 718,57	23 193,33	0,00	899,25

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 985 661,61	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	-Autres immobilisations corporelles	1	29/10/2015
L	-Autres immobilisations corporelles	5	29/10/2015
L	-Autres immobilisations corporelles	10	29/10/2015
L	-Autres immobilisations incorporelles	5	29/10/2015
L	-Autres Installations et outillages techniques	5	29/10/2015
L	-Autres Installations et outillages techniques	10	29/10/2015
L	-Biens de moins de 1000€	1	29/10/2015
L	-Equipements sportifs	10	29/10/2015
L	-Frais d'études	5	29/10/2015
L	-Frais d'études d'urbanisme	5	29/10/2015
L	-Matériel de transport	5	29/10/2015
L	Agencement, aménagement de bâtiments	10	29/10/2015
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	29/10/2015
L	Bâtiments	30	29/10/2015
L	Equipements de cuisines	1	29/10/2015
L	Equipements de cuisines	10	29/10/2015
L	Installations de voirie	10	29/10/2015

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025	
IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)						
Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	15,00	23,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	6,00	13,00	19,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAÎTRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		14,00	16,00	30,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	TECH	368	0,00	A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont le quota de temps de travail est inférieur à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026

ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE



(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Valence Romans Agglo	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			
SDED			0,00
SDIS			58 203,00
Syndicat intercommunal d'aménagement des berges de l'Herbasse			0,00
Syndicat des eaux de la Veunes	01/01/2017		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 377 618,44	23 720,86	
Acquisitions à titre onéreux			1 377 618,44	23 720,86	
13/03/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	17 185,02	0,00	0
13/03/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	15 435,04	0,00	0
24/04/2025	attribution de compensation d'investissement 25 2	2046-2025-001	1 400,00	5 764,00	0
30/04/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	1 901,98	0,00	0
30/04/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	1 165,73	0,00	0
23/05/2025	achat 4 rue des remparts	2115-2025-002	37 748,50	0,00	0
23/05/2025	achat karcher	2158-2025-001	1 974,00	239,07	5
23/05/2025	achat maison blanc 57 rue de la vallée	2115-2025-001	170 524,38	0,00	0
26/05/2025	2 volets roulants cantine	2313-2025-001	1 479,02	0,00	0
26/05/2025	achat sèche linge service technique	2188-2025-001	589,98	35,24	10
16/06/2025	achat 1 perche éléveuse	2158-2025-002	1 049,16	112,49	5
17/06/2025	ENSEMBLE LAVABO ET WC PARC DU CHATEAU	21351-2025-001	1 872,98	0,00	0
11/07/2025	branchement réseau maison blanc	2315-2025-001	19 004,04	0,00	0
11/07/2025	branchement réseau maison blanc	2315-2025-001	5 846,09	0,00	0
11/07/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	3 524,06	0,00	0
11/07/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	3 061,01	0,00	0
01/08/2025	garantie à première demande 5% lot 2 pavages espace	2313-2025-002	0,00	0,00	0
05/08/2025	attribution de compensation d'investissement 25 2	2046-2025-001	1 400,00	5 764,00	0
07/08/2025	garantie à première demande 5% lot 2 pavages espace	238-2025-001	14 658,86	0,00	0
13/08/2025	travaux de voirie 2025	2151-2025-001	0,00	0,00	0
14/08/2025	COMMANDE DE TROIS CHARIOTS POUR CANTINE	2188-2025-002	810,00	30,83	10
14/08/2025	travaux de voirie 2025	2151-2025-001	36 635,76	0,00	0
14/08/2025	vestiaire pour cantine	2188-2025-003	697,59	26,55	10
01/09/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	360,00	0,00	0
02/09/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	2 267,74	0,00	0
08/09/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	68 719,61	0,00	0
12/09/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	360,00	0,00	0
01/10/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	151 545,06	0,00	0
10/10/2025	1 défibrillateur	2188-2022-001	418,86	220,68	10
10/10/2025	branchement réseau maison blanc	2315-2025-001	0,00	0,00	0
13/10/2025	branchement réseau maison blanc	2315-2025-001	30 078,96	0,00	0
13/10/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	8 675,40	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
13/10/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	3 742,21	0,00	0
14/10/2025	rénovation et peinture de la grille chabrilan	2313-2025-004	5 600,00	0,00	0
30/10/2025	attribution de compensation d'investissementit25 2	2046-2025-001	1 400,00	5 764,00	0
30/10/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	360,00	0,00	0
30/10/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	360,00	0,00	0
07/11/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	88 957,14	0,00	0
17/11/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	0,00	0,00	0
17/11/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	0,00	0,00	0
17/11/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	1 474,48	0,00	0
19/11/2025	INSTALLATION D UN KIT gtx au portail de l'école CO	2313-2025-005	3 573,94	0,00	0
24/11/2025	INSTALLATION D UN KIT gtx au portail de l'école CO	2313-2025-005	-240,39	0,00	0
03/12/2025	fenetres maison forte	2313-2023-003	360,00	0,00	0
05/12/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	156 926,77	0,00	0
05/12/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	19 738,25	0,00	0
11/12/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	1 800,00	0,00	0
12/12/2025	branchement reseau maison blanc	2315-2025-001	2 022,80	0,00	0
12/12/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	0,00	0,00	0
12/12/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	0,00	0,00	0
12/12/2025	TERRASSEMENT MARCHE TRAVERSEE DE LA VALL2E	2313-2025-005	3 000,00	0,00	0
15/12/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	349 490,66	0,00	0
15/12/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	44 862,71	0,00	0
15/12/2025	Frais d'études aménagement de la rue de la vallée	2031-2025-001	996,73	0,00	0
16/12/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	14 034,35	0,00	0
16/12/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	39 134,43	0,00	0
17/12/2025	attribution de compensation d'investissementit25 2	2046-2025-001	1 564,00	5 764,00	0
19/12/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	12 950,00	0,00	0
19/12/2025	Coordinateur SPS missionné en réalisation	2313-2025-003	25 121,73	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) Le VNC au 31/12 est différent de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions	Réalisations
Compte 775 Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675 Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-141 298,31
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-49 500,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-190 798,31

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	190 798,31
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-190 798,31
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	120 000,00	111 718,57	716 831,51	828 550,08
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	498 809,00	112 933,65	442 669,00	555 602,65
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	378 809,00	1 215,08	-274 162,51	-272 947,43
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-141 298,31			0,00
Affectation au 1068 (C)	190 798,31	190 798,31		190 798,31
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	49 500,00			190 798,31
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-82 149,12

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026

ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE



CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025			
IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		120 000,00	I 111 718,57
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		120 000,00	111 718,57
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	120 000,00	111 718,57
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		498 809,00	III 112 933,65
Ressources propres externes de l'année (a)		73 000,00	46 930,17
10222	FCTVA	30 000,00	35 895,45
10226	Taxe d'aménagement (2)	43 000,00	11 034,72
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		425 809,00	66 003,48
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 700,00	2 523,30
28031	Frais d'études	2 700,00	2 636,40
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	9 300,00	9 221,81
28046	Attributions compensation investissement	5 764,00	5 764,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	300,00	259,20
281321	Immeubles de rapport	13 000,00	12 708,34
281351	Bâtiments publics	200,00	158,67
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	2 000,00	2 023,91
281828	Autres matériels de transport	14 100,00	13 158,90
281838	Autre matériel informatique	1 000,00	720,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 000,00	9 157,95

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28188	Autres immo. corporelles	7 700,00	7 671,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	356 045,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 460 462,31	1 499 179,74	716 831,51	244 451,06
RECETTES	2 460 462,31	1 628 055,96	442 669,00	389 737,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 632 205,69	1 179 638,03	0,00	452 567,66
RECETTES	1 632 205,69	1 557 774,19	0,00	74 431,50

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 460 462,31	1 499 179,74	716 831,51	244 451,06
RECETTES	2 460 462,31	1 628 055,96	442 669,00	389 737,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 632 205,69	1 179 638,03	0,00	452 567,66
RECETTES	1 632 205,69	1 557 774,19	0,00	74 431,50

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 460 462,31	1 499 179,74	716 831,51	244 451,06
RECETTES	2 460 462,31	1 628 055,96	442 669,00	389 737,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 632 205,69	1 179 638,03	0,00	452 567,66
RECETTES	1 632 205,69	1 557 774,19	0,00	74 431,50
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 092 668,00	2 678 817,77	716 831,51	697 018,72
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 092 668,00	3 185 830,15	442 669,00	464 168,85

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/02/2026

Présenté par le Maire (1), le Président, M. Jean-Luc CONBRISSEON
A Clérieux, le 25/02/2026

Délibéré par l'assemblée le conseil municipal (2), réunie en session Ordinaire
A Clérieux, le 25/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil municipal (2),(3),

Le Maire

Fabrice LARUE



Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Clérieux, le 25/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026



ID : 026-212600969-20260225-D02_2026-DE